



Le Petit Echo Bouzigaud

Mairie de Bouzigues 04.67.78.30.12 - Fax : 04.67.78.32.10
 Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
 Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
 Email : mairie.bouzigues@wanadoo.fr
www.bouzigues.fr

Edito

Le mois d'avril marque le début des beaux jours et l'arrivée du printemps. En effet, nous venons de passer à l'heure d'été et du commencement à la fin du mois d'avril les jours vont augmenter de 1h40 (57 minutes le matin et 43 minutes le soir). De même la température moyenne va continuer à s'élever. Cependant nous devons nous attendre encore à des séries de mauvais jours : les pluies, le froid, la neige même parfois, ne nous ont pas encore quittés et les gelées peuvent compromettre le succès des récoltes trop hâtives. D'ailleurs, selon le dicton, « *il n'est si gentil mois d'avril qui n'ait son chapeau de grésil* » ! Et puis, il y a dans ce mois une échéance qui terrifie un grand nombre d'agriculteurs, il s'agit de la lune rousse. C'est la lune qui, commençant en avril, devient pleine soit à la fin du mois soit au début du mois de mai. Il a été observé que lors de la pleine lune, quand le ciel est clair, les bourgeons exposés à la lumière de la lune, roussissent. C'est-à-dire qu'ils gèlent même si la température est à quelques degrés au-dessus de zéro.

Avis donc aux jardiniers ! Ne soyez pas trop pressés de commencer de nouvelles plantations !

La Rédaction.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Sapeurs Pompiers : le 18

Urgences : le 15

Cab. Médical : 8, Rue du 8 Mai 1945
Tél : 04.67.78.31.50

Pharmacie ROSAY : 6, Rue Seguin
Tél : 04.67.78.33.63

Dentiste D. HUGOT : 923, RN 113
Tél : 04.67.51.35.85

Pharmacie de Garde : 04.67.33.67.97

Kiné J.P SAUER : 8, Rue de la République
Tél : 04.67.78.39.49. Port: 06.11.35.00.83.

Centre de Dialyse : Av A.Bouat
Tél : 04.67.78.30.03

Infirmiers : Tél: 06.87.82.21.43

École : Tél: 04.67.78.31.16

Gendarmerie : Tél:04.67.43.80.11

SDEI : Tél: 0 810.363.363

EDF/GDF : Tél: 0 810 333 034

La Poste : Tél: 04.67.78.30.00

INFOS MUNICIPALES

• **Elections municipales :** L'Espace Fringadelle a accueilli, le Samedi 22 Mars 2008 à 14h, la première séance du Conseil Municipal. Au cours de cette séance ont été élus :

- Louis Higounet, Maire
- Eliane Rosay, 1^{er} Adjoint
- Michel Paqueriaud, 2^{ème} Adjoint
- Marc Blanquet, 3^{ème} Adjoint
- Danielle Archimbeau, 4^{ème} Adjoint

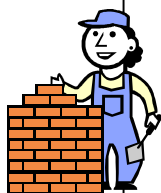
Conseillers Municipaux :

- J-Claude Archimbeau
- Olivier Archimbeau
- Boris Baqué
- Sylvain Blanquet
- Patricia Brunel
- J-Christophe Cabrol
- Joël Couderc
- Magali Desplats
- J-Marie Ricard
- Stéphanie Valat

• **Place du Mas d'Argent :** Les travaux d'aménagement de la Place du Mas d'Argent sont terminés. Un plan avait été réalisé par les riverains directs de la Place et accepté par la municipalité. Les agents du service Technique ont, quant à eux, préparé le terrain : terrassement, mise en place de bordures et pavage à Les plantations seront faites par les riverains eux-mêmes qui vont piocher dans leurs jardins des iris, des pourpiers et autres plantes méditerranéennes pour agrémenter les rocailles installées par le personnel technique.

• **Salle Saint Nicolas :** Le chantier de la Salle Saint Nicolas touche pratiquement à sa fin. Il a été parfaitement maîtrisé de bout en bout par les entreprises et l'architecte qui ont respecté les délais impartis. A l'heure actuelle, les menuiseries intérieures et extérieures sont installées. Les plafonds et les murs sont peints et le ragréage du sol est terminé. Dans les prochains jours, les enduits de façade et la pose du revêtement de sol souple seront réalisés. La plomberie et l'électricité sont aussi en cours d'achèvement.

• **Ecole Primaire :** Le chantier suit le planning selon les prévisions de l'architecte, maître d'œuvre de ce projet. Ainsi, l'électricité et la plomberie sont en cours. Le plaquage des murs dans les classes est en train d'être posé de même que la climatisation réversible. Les portes et les fenêtres sont en train d'être installées. Malgré l'importance du chantier, ce bâtiment ancien va retrouver son lustre d'antan.



20ème SALON DE LA GASTRONOMIE

Les 12 et 13 avril prochains, de 10h à 18h, sur la Place du Belvédère aura lieu le *20ème Salon de la Gastronomie Ostréicole*. Durant 2 jours, les huîtres et les moules de Bouzigues vont être mangées à toutes les sauces : rouge, verte, blanche, elles en verront de toutes les couleurs... mais aussi gratinées, pochées, panées...ou encore en cassolette pour obtenir des résultats parfois surprenants mais toujours appréciés.

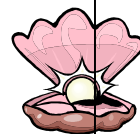
Sous le chapiteau situé sur le port, plusieurs producteurs de produits du terroir seront présents pour vous faire partager leur passion : la gastronomie. Produits de la mer, huiles, olives, confiseries, pains, fromages, vins... feront frémir les papilles des gourmets. *Le Samedi soir, à 17h*, lors de l'inauguration officielle, seront soufflées les 20 bougies de cette manifestation ostréicole.

De nombreuses animations viendront aussi ponctuer ce week-end gourmand : promenade en bateau, visite du Musée de l'Étang de Thau, jeux et concours animés. Ne manquez pas ce rendez-vous riche en saveurs.

Renseignements au : 04.67.78.30.12

Les personnes qui souhaitent participer à l'organisation de cette manifestation sont invitées à la réunion de préparation qui aura lieu

Le Mardi 8 avril à 18h, en Mairie



VACANCES DE PRINTEMPS

Le Centre de Loisirs « Le Naissain » sera ouvert pendant les vacances de printemps du Lundi 14 au Vendredi 18 avril, de 8h à 17h30.

Le thème des « Abeilles » a été choisi pour préparer les différentes activités de ces vacances. Ainsi, les enfants vont pouvoir fabriquer une ruche, reconstituer un jardin d'apiculteur, confectionner un mobile en rapport avec les abeilles et faire une visite guidée chez un apiculteur.

Des activités sportives comme des randonnées, du foot, du judo viendront compléter ces journées ainsi que des sorties à la base de loisirs de Bessilles ou à la Ferme de Bouzigues.

Date limite d'inscription : le Vendredi 4 Avril

Renseignements auprès du centre de loisirs : 04.67.74.78.61



VOILE

Le Dimanche 20 Avril prochain, Bouzigues vivra toutes voiles dehors et sera la scène d'un affrontement sportif haut en couleurs ! En effet, plusieurs voiliers seront en course sur l'étang de Thau pour une régates organisée par le Yacht Club de Bouzigues-Sète.

La remise des prix aura lieu vers 18h à la Maison des gens de l'étang.



OC'API RESTE OUVERT



Les travaux de la Place Georges Clémenceau et de la Rue de la République rendent difficile l'accès à l'épicerie Oc'Api. Toutefois, l'épicerie est ouverte pendant les travaux. Julie et Claude restent à la disposition et au service des Bouzigauds pour leurs achats quotidiens. Ils comptent sur la fidélité et l'amitié de leurs clients pour contourner les obstacles et venir leur rendre visite. L'accueil, toujours aussi chaleureux, compense largement ces quelques désagréments.

ESPACE ADOS

Depuis plusieurs mois déjà, la ville de Bouzigues a mis en place un Point Rencontre des Jeunes pour les ados du village âgés de 12 à 17 ans. Grâce à la mise en place d'un partenariat financier avec la CAF, un animateur a été recruté et les jeunes ont déjà mis en place quelques actions pour leur permettre de financer leurs projets. Ainsi, le 21 mars dernier, les jeunes ont confectionné eux-mêmes des gâteaux qu'ils ont vendu dans leur local, à l'heure de la sortie des classes et qui ont été fort appréciés du public. Les bénéfices de ces ventes vont leur permettre de financer leurs projets de sorties.



L'Espace Ados est ouvert : le Mercredi de 14h30 à 19h30, le Vendredi de 17h à 20h et le Samedi de 14h30 à 19h30

Renseignements auprès de Clément au : 06.07.12.20.53

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS




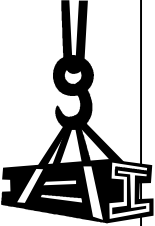
MOIS D'AVRIL :

- 08.04 : - Assemblée Générale de la Section Régionale de la Conchyliculture, à 16h, en Mairie .
 : - Réunion de préparation à la Gastronomie, à 18h, en Mairie.
 12/13.04 : 20^{ème} Salon de la Gastronomie Ostréicole, de 10h à 18h, sur le Port.
 Du 14 : Ouverture du Centre de Loisirs de 8h30 à 17h.
 au 18.04
 20.04 : Régate de voile, organisée par le Yacht Club de Bouzigues Sète, sur l'étang.
 26.04 : Assemblée Générale du Club Nautique de Bouzigues, à 18h à la Maison des Gens de l'Etang.

MOIS DE MAI :

- 01.05 : A Fleur d'Eau, manifestation florale, organisée par le Foyer Rural, de 10h à 18h, sur la Place de la Golette.
 03.05 : Opération Port Propre, organisé par le Club Nautique, à 9h sur le Port.
 08.05 : Cérémonie Commémorative du 8 Mai 1945, à 17h au Monument aux Morts.

INFOS MUNICIPALES...SUITE

- 
Centre Ancien : Suite à quelques difficultés rencontrées, ce chantier est un peu ralenti. En effet, le planning initial des travaux prévoyait que la réfection de la Rue de la République se fasse après la réalisation complète de la Place Clémenceau. Or, certaines circonstances perturbent le bon déroulement et l'avancement normal de ce chantier.
- La Poste :** La Poste va bientôt être accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes d'enfants. En effet, ce chantier avance correctement. Il est réalisé par l'association Passerelle et assisté par les agents du service technique.
- 
Piste Cyclable : Le Conseil Général, maître d'ouvrage du projet de la piste cyclable entre Bouzigues et Balaruc, a prévu la fin de la réfection des 2 ponts qui se trouvent sur le chemin d'ici la fin du mois d'avril. Une grue, hors norme, interviendra pour installer en même temps, les 2 tabliers de 20 tonnes chacun sur les ouvrages. Une vigilance toute particulière a été prise par les élus du Conseil Général et de la Ville de Bouzigues afin que toutes les mesures soient prises pour assurer la sécurité sur le chantier et préserver l'étang de toute pollution liée aux travaux en cours.
- 
Semi Marathon : Avec près de 450 participants, le Trail organisé le dimanche de Pâques par le Lion's Club a remporté un franc succès. Les participants ont apprécié les différents parcours (12 et 23 km) ainsi que l'organisation sans faille qui a pu être mise en place grâce aux 120 bénévoles. Outre l'aspect sportif, il ne faut pas oublier que cette manifestation est organisée dans un but humanitaire. Une partie des bénéficiaires de cette 6^{ème} édition a permis d'offrir un fauteuil d'une valeur de 7000 € à un jeune handicapé de Frontignan, Teddy Sagne. Le reste de l'argent sera reversé à l'école de Bouzigues pour participer au financement du projet de classe scientifique du CM2 qui doit avoir lieu au mois d'avril à Anduze.
- 
Le Port : Le démarrage des travaux de réfection de la digue sud-est, dite quai de plaisance est prévu dans le courant du mois d'avril. Ces travaux vont consister dans un premier temps, au nettoyage, au comblement des cavités et au rejointoiement de la totalité du parement du quai. Dans un deuxième temps, il sera procédé à la démolition de la longrine existante. Ensuite, des pieux d'ancrage seront plantés pour permettre la mise en place de coffrage avant coulage de béton mer, sur des filins d'acier. Une nouvelle longrine sera alors réalisée du local du poste d'avitaillement jusqu'à l'extrême partie sud-ouest du quai, sur une longueur de 80 mètres. Enfin, un nouveau pavement de finition sera mis en place. Ces travaux devraient durer 2 mois. Dès à présent, le capitaine du port, va prendre contact avec les propriétaires des bateaux pour procéder à l'évacuation vers le port de pêche ou les quais d'accueil, des nacelles amarrées au quai de plaisance.



FAMILLE D'ACCUEIL

Comme chaque année, le Secours Catholique fait appel à votre générosité pour accueillir chez vous des enfants qui n'ont pas la chance de pouvoir partir en vacances. Si vous souhaitez devenir famille d'accueil ou bien avoir des renseignements sur les vacances familiales et les colonies de vacances proposées par le Secours Catholique vous pouvez téléphoner au : 04.99.13.61.13

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

On trouve la chenille processionnaire du pin sur tout le pourtour méditerranéen. Elle s'attaque à toutes les essences de pins et même parfois aux cèdres. Outre les ravages qu'elle peut causer sur les arbres, la projection de ses poils urticants peut provoquer chez l'homme et les animaux d'importantes réactions allergiques et des irritations oculaires. C'est pourquoi il est recommandé d'éliminer les nids des chenilles en les prélevant de l'arbre à l'aide d'un sécateur ou d'un échenilloir et en se protégeant avec une combinaison et des lunettes. Les nids collectés devront être incinérés. Renseignements sur : www.avignon.inra.fr



LA PROPRETE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Un « dépôt sauvage » concerne tout objet déposé sur la voirie hors jour de collecte. Pour des raisons de salubrité et de sécurité publique qui peuvent engager la responsabilité personnelle de chacun, tout dépôt sauvage ou abandon d'ordures, de quelque nature que ce soit, sur l'ensemble des voies, espaces publics ou privés des communes, **SONT INTERDITS**. Le fait de se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir ou sur des emplacements non prévus à cet effet, est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Selon les procédures civiles et pénales prévues, les communes se réservent le droit de poursuivre juridiquement les contrevenants en les sanctionnant d'une contravention de 5^{ème} classe, d'un montant de 1500€, comme le prévoit l'Article R.635-8 du nouveau Code pénal.

Pour information, au cours du dernier trimestre, la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau a collecté 600 tonnes, provenant de dépôts sauvages. Pourtant 3 déchetteries sont à la disposition du public sur le territoire : à Mèze, Montbazin et Bouzigues. Ces déchetteries récupèrent les objets encombrants qui ne sont pas acceptés par les collectes hebdomadaire comme : l'électroménager, les végétaux, les gros cartons...

Pour tous renseignements concernant les conditions d'accès ou le type de déchet admis, vous pouvez contacter la C.C.N.B.T au 0 800 801 083 (N° Vert)

En ce qui concerne Bouzigues, il existe également **une collecte gratuite des encombrants** (objets volumineux...) **tous les premiers vendredis du mois**. Il suffit de s'inscrire en Mairie et de déposer la veille au soir devant son domicile le ou les objets à ramasser.

Renseignements en mairie au 04.67.78.30.12